

**Appel urgent à l'action :**  
**Protéger les droits humains et promouvoir la non-violence pour une paix durable en RDC**

*Lettre ouverte de Pax Christi International et EurAc  
Bruxelles, 26 août 2024*

Faisant suite au webinaire du 17 juillet [“Vers une paix durable en RDC”](#), Pax Christi International et le réseau Europe – Afrique centrale (EurAc) tiennent à exprimer leur profonde inquiétude face à la crise actuelle en République Démocratique du Congo (RDC). Bien que nous accueillions favorablement la conclusion d'un accord de cessez-le-feu entre le Rwanda et la RDC que nous considérons comme un pas dans la bonne direction, les trêves humanitaires<sup>1</sup> et les tentatives de cessez-le-feu<sup>2</sup> ne peuvent pas constituer une solution durable, surtout lorsqu'elles ne sont pas respectées et que la violence continue<sup>3</sup>. Avec les violations répétées du cessez-le-feu observées au cours du mois dernier et la détérioration inquiétante des conditions médicales et sanitaires sur place<sup>4</sup>, nous estimons qu'il est urgent de s'attaquer aux causes profondes pour garantir une paix et une sécurité pérennes dans la région. **En tant qu'organisations engagées en faveur de la paix et de la non-violence, nous exhortons toutes les parties impliquées dans les affrontements, ainsi que l'ensemble de la communauté internationale, à privilégier des méthodes non violentes (telles que le dialogue et les efforts diplomatiques) pour résoudre les conflits en cours et garantir la protection des droits humains.**

**1. Accélérer les efforts de médiation et trouver une solution politique et régionale au conflit**

L'instrumentalisation des groupes armés par les différents acteurs régionaux menace de déstabiliser l'ensemble de la région. L'approche militaire ayant montré ses limites, il est désormais crucial pour toutes les parties impliquées dans le conflit de relancer les efforts de médiation régionale dans le cadre des processus de Nairobi<sup>5</sup> et de Luanda<sup>6</sup>. La communauté internationale doit soutenir la mise en œuvre effective du récent cessez-le-feu afin de trouver une solution durable au conflit et faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire. Ces initiatives doivent être complétées par l'établissement d'un dialogue inclusif à tous les niveaux, impliquant des représentants de la société civile et des communautés locales.

**2. Respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale**

Nous demandons à la communauté internationale et aux pays voisins de respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de la RDC à l'intérieur de ses frontières. Pour la communauté internationale, cela implique de condamner fermement les incursions militaires répétées des forces rwandaises sur le sol congolais<sup>7</sup> en soutien au M23 dans divers territoires de la province du Nord-Kivu et demander le départ de ses troupes. Le soutien de l'Uganda au M23 doit également être dénoncé comme contribuant à l'instabilité de la

---

<sup>1</sup> [White House welcomes 15-day DR Congo humanitarian truce extension](#), Reuters, 18 July 2024

<sup>2</sup> [Democratic Republic of the Congo: Bishops call on warring parties to respect ceasefire agreement](#), Crux, 15 August 2024

<sup>3</sup> [Eastern DRC: Rwanda and M23 accused of violating truce](#), Africanews, 12 July 2024

<sup>4</sup> [IRC launches emergency response as Mpox outbreak in DRC spreads](#), IRC, 19 August 2024

<sup>5</sup> [EAC-led Nairobi Process](#), East African Community

<sup>6</sup> [Luanda Peace Process](#), 6 September 2002

<sup>7</sup> [Letter dated 31 May 2024 from the Group of Experts on the Democratic Republic of the Congo addressed to the President of the Security Council](#), UNSC, 31 May 2024

région. Finalement, il est crucial de poursuivre la mise en œuvre de sanctions à l'encontre de tous les individus impliqués dans des initiatives et mouvements politico-militaires qui menacent la stabilité et la paix régionales.

**3. Accroître les efforts diplomatiques et l'aide de l'Union Européenne et des Nations Unies**

Nous appelons l'Union Européenne et les Nations Unies à intensifier leur soutien en faveur de la stabilité et de la sécurité durable dans la région. Cela passe par un accroissement de l'aide diplomatique et financière pour renforcer le maintien de la paix, protéger les droits humains et soutenir les initiatives des acteurs régionaux. Nous insistons également sur la nécessité de tenir les auteurs de violations des droits de l'homme responsables, de garantir le respect des normes internationales et de favoriser le dialogue et la médiation pour résoudre le conflit et promouvoir une paix durable. De plus, il est essentiel, en collaborant avec les acteurs étatiques et non étatiques, de soutenir les communautés locales dans leur chemin vers la non-violence. Cela passe notamment par des investissements dans l'éducation et les initiatives favorisant la résolution pacifique des conflits et la consolidation de la paix, facteurs indispensables pour rompre les cycles de violence et favoriser une stabilité durable<sup>8</sup>.

**4. Enquêter et poursuivre les auteurs de violations des droits de l'homme**

Il est crucial que le gouvernement congolais, ainsi que l'ensemble des pays impliqués directement ou indirectement dans les violences, soutenus par la communauté internationale, mènent des enquêtes approfondies et transparentes sur tous les abus et violations des droits de l'homme perpétrés contre la population civile par l'ensemble des parties prenantes au conflit, y compris les intimidations, menaces, attaques et assassinats de défenseurs des droits de l'homme (DDHs) et de journalistes. Ces enquêtes devront respecter les normes internationales, telles que le protocole de Minnesota<sup>9</sup>, afin de garantir que les responsables soient traduits en justice. La mise en place de mécanismes de justice transitionnelle adaptés aux réalités locales est indispensable pour parvenir à une réconciliation effective.

**5. Renforcer la protection des Défenseurs de droits de l'homme et des journalistes**

La sécurité des DDH et des journalistes en RDC, en particulier dans les territoires de l'est, reste précaire. La loi de 2023 sur la protection des DDHs<sup>10</sup> doit être révisée pour garantir une protection efficace, conformément à la Déclaration des Nations Unies sur les DDHs (1998)<sup>11</sup>. Des enquêtes systématiques, utilisant des méthodes non-violentes, doivent être menées pour traiter les menaces et les actes de violence dirigés contre ces voix essentielles de la vérité et de la justice.

**6. Créer un environnement sécurisé pour la société civile et les organisations de défense des droits de l'homme**

Le gouvernement, avec le soutien continu et affirmé de la communauté internationale, doit garantir un environnement sécurisé aux organisations de la société civile. Cela implique de garantir leur droit à la liberté d'expression, de réunion pacifique et d'association, tout en

---

<sup>8</sup> [Since 2018, Pax Christi International has successfully trained youth in nonviolence in the DRC, Burundi, and Rwanda. Specialised training for Religious Sisters began in 2021 and now includes Kenya, South Sudan, and Uganda, Pax Christi International,](#)

<sup>9</sup> [The Minnesota Protocol on the Investigation of Potentially Unlawful Death \(2016\), The Revised United Nations Manual on the Effective Prevention and Investigation of Extra-legal, Arbitrary and Summary Executions, UNHR, 2016](#)

<sup>10</sup> [Loi nationale sur la protection et la responsabilité des Défenseurs des Droits Humains, Protection International, 2023](#)

<sup>11</sup> [Declaration on the Right and Responsibility of Individuals, Groups and Organs of Society to Promote and Protect Universally Recognized Human Rights and Fundamental Freedom, 53/144, UNGA, 8 March 1998](#)

apportant un soutien spécifique aux individus menacés ou attaqués en raison de leur travail de plaidoyer. La communauté internationale doit renforcer son appui à la société civile congolaise et faire de sa protection une priorité absolue.

**7. Mettre fin à la violence contre les femmes et les filles**

Nous condamnons fermement les violences perpétrées contre les femmes et les filles et appelons à mettre fin à l'impunité en poursuivant les auteurs de ces crimes de guerre. Nous exigeons également la protection des femmes et des filles et leur pleine participation aux accords de paix, conformément à la résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité (2000)<sup>12</sup>. Garantir leur engagement dans les processus de paix est indispensable pour parvenir à une paix globale et durable.

**8. Combattre l'exploitation et le commerce illégaux des ressources naturelles**

Nous dénonçons le pillage des ressources naturelles de la RDC, exportées illégalement par des réseaux criminels et des groupes armés vers le pays voisins, souvent en complicité avec les multinationales. Le commerce et l'exploitation illicite des minerais jouent un rôle crucial dans le financement du conflit. Il est donc impératif que les acteurs régionaux et internationaux soutiennent les initiatives visant à améliorer la transparence et la traçabilité des matières premières.

En conclusion, **nous exhortons la communauté internationale et le gouvernement de la RDC à prendre des mesures urgentes et déterminantes pour répondre à ces enjeux essentiels**. La mise en place d'un cessez-le-feu à durée indéterminée représente une première étape positive que nous saluons mais il doit être accompagné de mesures concrètes et de long-terme visant à **garantir une paix et une sécurité durables en RDC**.

**Nous nous tenons prêts à apporter notre expertise et à soutenir les efforts visant à atteindre cet objectif par des moyens non violents.**

Pax Christi International et le réseau Europe – Afrique centrale (EurAc)



---

<sup>12</sup> [Resolution 1325 \(2000\), Adopted by the Security Council at its 4213th meeting, UNSC, 31 October 2000](#)